

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 06 septembre 2021

Présents :

Mme DIAS, Maire

MM LEBAS, MACHU, Mme BORYCZKA Adjoints

Mmes GUENNETEAU, CASTAN, CARON,

MM LEPAYSAN, PINCHEDEZ, PAQUET,

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Pouvoirs de MM TONNELIER, LEFEBVRE, DAFFARA et Mme OSORIO

Absent : Mme LOPATA

Secrétaire de séance : Mme CARON

1 / Approbation du procès-verbal de la séance du 03 juin 2021

Approbation à l'unanimité

2/ Ressources Humaines : régime indemnitaire

Mme Marjorie BLOND, en poste depuis 6 ans à Monceaux, a passé avec succès son concours d'ATSEM. Son CDD en cours étant arrivé à terme fin août 2021, il a été décidé de la titulariser pour la garder dans les effectifs et profiter du bénéfice de son diplôme. Dans le tableau des effectifs, la régularisation se fera par une sortie pour fin de CDD et une entrée en CDI sur un poste ATSEM, sans impact sur le coût de personnel.

Mme Marjorie BLOND sera affectée sur poste d'ATSEM pour un mi-temps et sur un poste d'agent administratif sur l'autre mi-temps. Pour mémoire, la longue absence de Mme Christelle MALRAIN a été compensée par Mme Marjorie BLOND qui a, pour cela, été partiellement déchargée de sa fonction d'ATSEM. Pendant les grandes vacances scolaires, le remplacement de Mme Christelle MALRAIN a été effectué par Mme Elodie MIONNET, avec un contrat CDD de 20h. Mme Elodie MIONNET ayant eu de bonnes appréciations, lors du retour de Mme Christelle MALRAIN le 01/09/2021, nous avons pris la décision de sécuriser le poste de Mme Christelle MALRAIN avec la création d'un poste de 20h pour Mme Elodie MIONNET en contrat aidé PEC (Parcours Emploi Compétence), qui démarrera le 08/09/2021 avec un accompagnement par la Mission Locale. Pour cela, la commune bénéficiera d'une aide financière de 315€/mois pendant 9 mois. Une réorganisation du travail entre Mme Christelle MALRAIN et Mme Elodie MIONNET sera nécessaire.

La décision pour donner suite aux délibérations liées au changement d'équipe est valable 6 ans : RIFSEEP (Régime Indemnitaire des Fonctions Suggestions Expertises, Engagement Professionnel).

Approbation à l'unanimité

La mise en place de l'astreinte des services techniques existe depuis 2009, avec indemnités de 149€48/mois pour Mr Gilles DESMAREST.

Approbation à l'unanimité

A la suite de l'arrivée des nouveaux agents, un avancement de grade des agents sera effectué.

Approbation à l'unanimité

L'indemnité horaire pour les heures supplémentaires est à actualiser.

Approbation à l'unanimité

Le poste d'ATSEM sur emploi permanent de grade C est créé et l'ancien est supprimé.

Approbation à l'unanimité

Le tableau des effectifs est mis à jour.

Approbation à l'unanimité

Un compte épargne temps pour Mme Stéphanie DESMAREST est mis en place.

Approbation à l'unanimité

Question de Mr PINCHEDEZ sur le rôle réel d'ATSEM. Des clarifications des missions ont été faites avec l'équipe enseignante. La possibilité d'ouverture de classe a été refusée par la Directrice de l'école Mme BRENGUES, car l'organisation était déjà prête et aucun enseignant n'était annoncé. Le lancement d'un service civique (30h) géré par l'école est prévu : accueil téléphonique, photocopies, informatique...

3/ ADTO/SAO renouvellement de la DSP (Délégation Service Public) pour l'Assainissement collectif

Pour mémoire, les représentants de la commune de Monceaux au SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux) sont : Mme BORYCZKA et M LEPAYSAN, titulaires et Mme GUENNETEAU suppléante.

Les contrats d'affermage pour l'assainissement collectifs arrivant à terme le 10/05/2022, il faut donc les renouveler et lancer une procédure de DSP. Une délibération est à prendre pour constituer la commission d'ouverture des plis.

Présidente de la commission d'ouverture des plis : Madame le Maire. Membres titulaires : Mmes BORYCZKA, GUENNETEAU, M LEPAYSAN, Suppléants : Mme CARON, MM LEBAS et MACHU.

Approbation à l'unanimité

Mme BORYCZKA nous informe qu'un coût de 7500 € est à prévoir pour la recherche d'un nouveau prestataire, coût demandé par l'ADTO pour constituer le cahier des charges. Le dernier contrat datait du 12 mai 2010.

4/ Itinéraires de promenades et de randonnées : accès aux chemins ruraux

Nous bénéficions de l'aide de la CCPOH pour la réhabilitation du chemin 14, pour lequel un aménagement est à prévoir.

Délibération à prendre : décision d'inscrire, sur le Plan Départemental des itinéraires de promenades et de randonnées des chemins ruraux, le chemin rural n°6 dit la petite voirie et le chemin sans nom – parcelles 256 et 252.

Approbation à l'unanimité

Question de Mr PINCHEDEZ : Qui a la charge de l'entretien de ces chemins ?

Réponse : Les services techniques de Monceaux et de Les Ageux.

5/ Dossier de demande de subvention dans le cadre des Amendes de Police

Le Département nous demande de déposer des dossiers de subvention orientés sur la sécurité routière, avant le 15/09/2021. Il s'agira de réaliser des aménagements en bordure béton pour le rétrécissement des voies, ce qui permettra le passage des engins agricoles, ou des aménagements en quinconces.

Approbation à l'unanimité

6/ Délibération sur l'utilisation de la salle Campanile, proposition de convention de mise à disposition

La salle est inoccupée depuis le départ de la bibliothèque et ponctuellement utilisée pour des expositions, son réaménagement est ouvert aux propositions du Conseil Municipal depuis le début du mandat.

La mise en place d'une permanence d'écoute est proposée au Conseil Municipal par Madame le Maire, à une association qui souhaite s'implanter sur le territoire de la CCPOH « 60 DYS » (DYS d'apprentissage) afin d'accompagner les parents, après diagnostic de leur enfant.

Une mise à disposition de la salle Campanile a été proposée gracieusement, pour une année, à l'association, pour lancer le service sur le territoire. Si cette association perdure sur la commune, nous pourrions demander une contribution pour l'occupation de cette salle. Nous avons le soutien du Collège, de l'IEN (Inspection Education Nationale), de l'Atelier 17 de Pont Sainte Maxence.

Approbation à la majorité, avec une abstention.

Mme GUENNETEAU fait remarquer que peu d'élus ont été informés de ce choix. Il aurait été souhaitable de travailler de façon globale et concertée à l'utilisation des différents espaces et sur l'affectation de ce lieu, en priorisant les éventuels besoins de Monceaux. Les salles de la bibliothèque pourraient être redistribuées différemment (ancien bureau de la directrice et salle Campanile).

7/ Retour modification PLU

Une enquête publique pour modification simple du PLU a été effectuée. Nous n'avons toujours pas reçu la synthèse du commissaire enquêteur. Après l'adhésion par le Conseil Municipal et le retour de la Préfecture, la mise en application sera faite. La synthèse du commissaire enquêteur sera transmise au cabinet Arval.

8/ Chantier rue René Lejeune

Nous avons procédé à une synthèse du chantier avec le bureau d'études et à la visite du chantier avec Eiffage. Nous avons constaté divers problèmes : mauvaise tenue à la charge des tampons, mauvais écoulement des eaux de pluie, bitume à reprendre, jonction des pavés et béton lavé non stabilisée, incertitude sur la stabilité des accotements. De nouveaux travaux donneront lieu à la fermeture de la route pour intervention du 8 au 17/09 /2021.

Un constat d'huissier et un passage d'expert seront effectués avant la réception de fin de chantier.

9/ Présentation du rapport annuel d'activité de la SUEZ

La Suez est le délégataire pour l'assainissement des eaux usées.

Chiffres clés

La Suez gère l'approvisionnement en eau à partir de 2 forages situés à Brenouille et la station d'épuration située dans la zone d'activités Pont/Brenouille.

Monceaux 2020

372 clients assainissement particuliers soit 32 de plus qu'en 2019 (+10 de 2018 à 2019)

On passe de **4 à 5** collectifs et de **3 à 5** professionnels.

Le nombre d'habitants non raccordés au service d'assainissement collectif est de : 4 (Coulloc'h, Lesage, Tennis)

Volume d'eau assujettis à l'assainissement 33 545m³ soit +19% qu'en 2019.

Prix de l'assainissement en 2020 : **0.7238 € TTC /m³** estimation à partir d'une facture de 120 m³.

Prix de l'eau 2,01€ TTC/m³ (augmentation de 1ct)

71 % = distribution et épuration de l'eau par SUEZ + SIE + le budget M49 de la commune

La part qui revient à la commune est fixée par la surtaxe de 0,10€/m³ soit **3 137,93€** qui viennent s'ajouter au budget assainissement M49.

29 % = pour les organismes publics (Agence de l'eau Seine Normandie + Voies navigables de France)

Nathalie Boryczka constate une inadéquation entre le nombre de nouvelles constructions repris dans le rapport et les taxes de raccordement perçues par la commune.

Madame le Maire précise que les périodes de références pour les branchements SUEZ ne sont pas les mêmes que les informations reçues en commune pour permettre les branchements.

! Nouvelles réglementations

- Loi AGEC : à compter du 1^{er} juillet 2021 : il y a une nouvelle réglementation sur l'innocuité pour les populations et l'environnement de l'épandage des boues d'épuration.
- Projet OBEPINE OBServatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées

Recherche dans les eaux usées du génome du virus de la Covid. Outil qui permet d'agir en amont pour préconiser des tests ou renforcer les mesures barrières.

Ce programme ne concerne que 9 stations en France, dont celle de Pont Ste Maxence.

!s travaux

Mise en service du nouveau poste de relèvement pour récupérer les eaux usées de la Mare Blé. Quand il sera rétrocédé à la commune, il faudra faire un avenant au contrat pour permettre à la Suez d'exploiter ce poste.

!retien

Notre réseau d'eaux pluviales représente 3222 ml et notre réseau d'eaux usées 4474 ml, soit 7996 ml à entretenir.

Pas de programme d'inspection. Pour faire une inspection télévisée, il faut le demander.

Toutefois, amélioration du curage du réseau pluvial : 894,4 ml réalisés en 2020 contre 325 ml en 2019 et quasi autant pour réseau eaux usées 909 ml (1115ml en 2019).

Il y a eu aussi 2 désobstructions.

10/ Convention entre la MDO et la bibliothèque municipale

Nous devons respecter la logique administrative de conventionnement de la bibliothèque de Monceaux avec la MDO. La MDO fixe les services qu'elle met à disposition : fourniture d'expositions et de grilles caddie, mise à disposition du matériel informatique pour la gestion des ouvrages, mise à disposition de son fonds d'ouvrages... De son côté, Monceaux s'engage à mettre à disposition un local et à allouer un budget pour les achats d'ouvrages. Une extension des horaires pour les permanences est à prévoir car la bibliothèque doit être ouverte au public au moins 4 heures par semaine, indépendamment de l'activité bibliothèque scolaire, pour bénéficier des services de la MDO. Les 5 personnes bénévoles qui animent la bibliothèque ont décidé d'ouvrir une permanence au public le mardi soir, de 19h à 20h et d'étendre la permanence du samedi matin de 9h30 à 12h30. Les 5 bénévoles peuvent tourner sur les permanences du samedi matin, notamment.

Nous devons également formaliser l'engagement entre les bénévoles et la municipalité pour faire fonctionner la bibliothèque (charte d'engagement à signer). Le règlement intérieur de la bibliothèque doit être entériné par le Conseil Municipal. Nous devons donc délibérer sur le projet de convention et sur le règlement intérieur.

Approbation à l'unanimité

11/ Questions diverses

Nous avons été remerciés pour l'organisation du forum des associations, un événement qui a été très apprécié par les habitants du village.

Les réunions du lundi soir entre maire, adjoints et conseillers vont être réorganisées afin de traiter des sujets spécifiques, sous forme de groupes de travail (sécurité routière dans le village, fleurissement du village, aménagement de la plaine des jeux...) Chaque conseiller municipal pourra se greffer à un groupe. La diffusion des thèmes traités et l'organisation est à mettre en place afin que chacun soit informé et puisse s'exprimer sur les sujets qui l'intéressent : planning, calendrier

Un projet de visite guidée de Monceaux serait à mettre en place au programme des visites de l'Office de Tourisme avec la création d'un groupe de travail spécifique.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h10

Secrétaire de séance

Le Maire

M. CARON

T. DIAS

signatures:

